

clure la série des grandes éditions dérivant de celle de 1696. Le *Keng tche t'ou* de Tsiao Ping-tcheng a été depuis lors souvent reproduit en des éditions à bon marché, pour lesquelles je renvoie aux indications de M. Franke (p. 97).

*
* *

Il s'en faut cependant qu'une fois quittes des éditions qui se rattachent à Tsiao Ping-tcheng, nous en ayons fini avec le *Keng tche t'ou*. J'ai rappelé, presque au début de cette étude, qu'un « exemplaire peint » du *Keng tche t'ou* était, selon les bibliographes impériaux, conservé au palais et « avait été gravé sur pierre ». M. Franke s'est demandé si cet exemplaire gravé sur pierre était l'édition des planches de Tsiao Ping-tcheng gravée en 1696 ou celle publiée en 1739. L'emploi de deux planches pour reproduire chacun des dessins dans l'édition de 1739 lui a suggéré que cette division résultait peut-être de l'emploi de la pierre, et il a fait remarquer qu'en ce cas, la supériorité certaine de l'exécution dans l'édition de 1696 indiquerait chez les graveurs chinois une maîtrise plus grande de la gravure sur bois que de la gravure sur pierre. Mais les faits ne me paraissent pas justifier ces conclusions. L'habitude constante de la gravure chinoise est de graver la pierre en creux et le bois en relief. Par suite, une planche gravée sur pierre vient en principe en blanc sur noir, et une planche gravée sur bois apparaît au contraire en noir sur blanc. Sans doute, il y a des exceptions, et il arrive qu'on grave une inscription ou une scène sur bois en creux, à la manière de la pierre; c'est par économie ou quelquefois par fraude. Mais le contraire ne se produit pas.

La gravure sur pierre en relief ne s'est employée, à ma connaissance, que quand il s'agissait de réserves importantes, où on évidait la pierre autour de personnages ou de sujets conservés en larges surfaces plates. Je n'ai jamais vu recourir à la gravure en relief pour reproduire sur pierre un sujet au trait. Comme conséquence subsidiaire, la gravure sur pierre est directe, puisqu'on la tire en estampage; la gravure sur bois est au contraire inverse, puisqu'on l'imprime¹.

1. STANISLAS JULIEN et CHAMPION (*Industries anciennes et modernes de l'empire chinois*, pp. 455-456) parlent bien d'ouvrages gravés sur pierre « en sens inverse » et cette information a été reproduite par O. MÜNSTERBERG (*Chinesische Kunstgeschichte*, II, 366).

Mais il ne s'agit là que de textes mal compris par St. Julien; les classiques sur pierre des T'ang et les estampages dits de *tch'ouen-houa* (ce sont là les œuvres visées) subsistent et nous sont bien connus; ils sont gravés en sens direct.